



TERRE D'ACTION

LE MAGAZINE DES TERRASSONNAIS

n° 13 - juin-juillet-août 2012
www.ville-terrasson.com

Maison du patrimoine : histoire & mémoire



Fiscalité 2012, interview
de Pierre Delmon
> Lire pages 3 à 7

ÉDITO

Dans ce numéro, j'ai voulu revenir sur le vote du budget 2012 et expliquer quels sont les grandes orientations, les choix qui guident notre politique municipale. Terrasson est devenue compétitive et attractive sur le plan fiscal, avec les villes de sa taille et même les villes beaucoup plus importantes. C'est le fait majeur de ce budget 2012 : notre travail porte ses fruits et nous pouvons dire aujourd'hui que les impôts qui pèsent sur les ménages sont moins chers à Terrasson que dans des villes comparables. Vous le verrez et vous le lirez au fil de ces pages, nous avons proposé des projets nombreux, ambitieux, importants pour la dynamique, le futur de notre ville et la vie au quotidien des Terrassonnaises et Terrassonnais. Certains chantiers ont trouvé leur apogée depuis quelques semaines : l'aménagement structurant de la traversée de Terrasson, la restauration de l'église Saint Sour et la Maison du patrimoine, nouveau lieu culturel et d'expositions. Je vous invite à aller la découvrir. Enfin pour terminer sur une note estivale, vous pourrez découvrir les nombreuses animations musicales, festives, culturelles, touristiques orchestrées par la Ville de Terrasson qui rendent notre été animé et des plus agréable.

Pierre Delmon
Maire de Terrasson-Lavilledieu



SOMMAIRE

DOSSIER

Fiscalité 2012,

L'interview de Pierre Delmon

page 3

VIE QUOTIDIENNE

Fin des travaux traversée de Terrasson

page 10



Des lieux de culture en vogue

page 11

En été à Terrasson, fais ce qu'il

te plaît

page 13



Un été

en fêtes

page 16



Connaissez-vous votre ville ?

La Maison du Patrimoine

page 20

TERRE D'ACTION

Magazine d'informations municipales

12 avenue Charles de Gaulle

24120 Terrasson Lavilledieu

Tél. 05.53.51.47.00 - contact@ville-terrasson.com

Directeur de la publication : Pierre Delmon

Conception, rédaction, photos sauf mentions :

Valérie Desfrançois

Impression : Fabrègue

Dépôt légal : juin 2012

**PIERRE DELMON,
MAIRE DE TERRASSON-LAVILLEDIEU
> L'INTERVIEW**

**FISCALITÉ 2012
TERRASSON, UNE VILLE ATTRACTIVE
ET COMPÉTITIVE**

Le Maire poursuit la stratégie entreprise dès son premier mandat afin de hisser sa ville dans le peloton de têtes des villes dynamiques, compétitives sur le plan fiscal, avec des investissements structurants et un cadre de vie agréable. Il entame une nouvelle baisse des impôts de 2% après une baisse de 1% en 2011, et un gel des taux pendant 22 ans. L'endettement est toujours en baisse. Pour assurer un autofinancement toujours plus important, la créativité et l'adaptation font que les recettes continuent à progresser. Telles sont les grandes lignes de la stratégie municipale.

Grandes orientations, grands choix d'investissements, poursuite de la stratégie entamée,

Pierre Delmon livre pour Terre d'Action l'analyse financière du budget 2012.

Vous êtes peut-être la seule ville du département à engager une nouvelle baisse des impôts, comment faites-vous ?

Pierre Delmon > Je voudrais tout d'abord revenir sur la situation telle que nous l'avons trouvée en 1989.

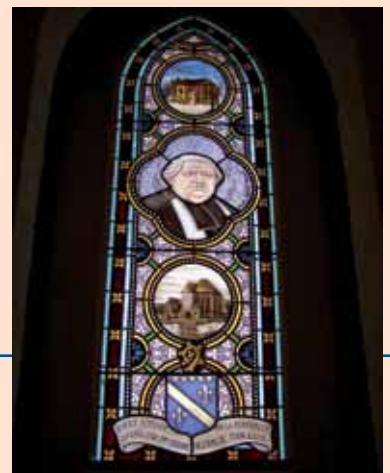
Je n'ai eu de cesse de le dénoncer pendant toutes ces années. Lorsque nous sommes arrivés aux affaires de la Commune en 1989, Terrasson avait des taux d'imposition nettement plus élevés que la moyenne des plus grandes villes de notre Département.



L'église Saint-Sour ressuscite sa splendeur

Entièrement rénovée, l'église Saint Sour est sans nul doute l'un des joyaux de la ville de Terrasson-Lavilledieu. La municipalité a mené sur l'édifice religieux un important programme de réhabilitation extérieur et intérieur démarré en 2007, se chiffrant à plus de 3 millions d'euros. Le chantier a conduit à plusieurs réfections : portail de l'entrée Ouest refait à l'identique, sculptures de la façade occidentale reprises, deux tours restaurées, pierres et sculptures remplacées, vitraux relatant l'histoire de l'abbé Saint Sour remis à neuf et éclairés de l'intérieur afin d'être admirés de l'extérieur, restauration du transept, de la nef, du mobilier, de la statuaire, de l'électricité, du chauffage...

L'orgue équipe à nouveau la tribune, huit lustres, en cristal de roche et verre soufflé apportent une magnificence au lieu culturel. Un accès pour les personnes à mobilité réduite a été réalisé à partir d'une ancienne ouverture.



Autre surprise de taille qui attend les

visiteurs et les fidèles : la mise en valeur des vestiges du mur primitif par un éclairage de la fosse, d'où l'on peut admirer une descente de colonne.

Un nouveau vitrail dédié à l'abbé Pergot

Malgré ce lourd handicap et avec beaucoup de travail, nous sommes cependant parvenus à sauvegarder et à développer notre tissu économique et industriel, au point vous le savez qu'à taux constant, nos recettes liées à l'économie ont été multipliées par quatre. Cela grâce aux efforts et aux contraintes quotidiennes que nous nous sommes imposés, et en mettant parallèlement toute notre énergie et notre savoir faire, à créer et générer des recettes. C'est l'affirmation d'une volonté politique et la suite logique d'une stratégie mise en œuvre depuis 1989. Nous avons développé cette ville depuis 22 ans, sans aucune augmenta-



A propos de la baisse des impôts « C'est un bénéfice pour les Terrassonnais, car c'est autant de pouvoir d'achat »

tion d'impôts et avec les résultats que nous connaissons aujourd'hui.

J'ai voulu poursuivre sur cette voie, comme je l'avais indiqué dans mes vœux, en baissant nos taux d'imposition communaux en 2012 pour la seconde année consécutive.

Quel impact cela a-t-il sur le budget de la ville ?

Pierre Delmon > Notre politique volontariste de baisse des taux communaux prive la collectivité, avec la baisse de l'an dernier, de près de 150.000 euros de recettes. Mais c'est un bénéfice pour les Terrassonnais, car c'est autant de pouvoir d'achat pour nos administrés contribuables. Mais c'est aussi le seul moyen dont nous disposons pour rendre notre ville attractive sur le plan fiscal, car en baissant les



Ouverture d'une épicerie sociale

Dans le cadre du projet de l'Espace des solidarités sur lequel travaille le Maire depuis longtemps, une épicerie sociale sera créée, celle-ci sera rattachée au réseau national lui assurant un outil informatique, des circuits d'approvisionnement, et une formation de son personnel.

Les travaux de ce futur espace qui sera situé dans l'ancienne bibliothèque devraient démarrer à la rentrée de septembre, pour une ouverture prévue en fin d'année 2012. Ce seront l'ensemble des acteurs du territoire qui seront mobilisés autour de l'Espace des solidarités pour œuvrer dans la même logique : accompagner les publics en difficulté.

Ce sera le grand chantier de cette fin d'année en matière d'action sociale et une priorité « afin de ne laisser aucun Terrassonnais sur le bord de la route »

L'ancienne bibliothèque trouvera bientôt une nouvelle vocation



Pont Vieux

Au cours d'un récent Conseil, les élus ont sollicité des partenaires financiers potentiels afin de demander des subventions pour l'aménagement de la Vézère.

Le projet qui consistera à enlever les alluvions excédentaires, démolir la digue du Moulin, néfaste par ses effets hydrauliques pour la stabilité des berges, et enfin conforter et restaurer le Pont Vieux, datant du XII^e, patrimoine emblématique de la cité.

Le plan d'eau serait ainsi mis en valeur, on pourrait alors imaginer des descentes en canoë le long du Brasset.

taux d'imposition, nous ne faisons que rétablir l'équilibre avec les Villes de notre strate.

Aujourd'hui, je veux le dire avec solennité et fierté, nous sommes parmi les villes de plus de 6.000 habitants de notre département, dans le peloton de tête des villes les moins chères en foncier bâti et la ville la moins chère en taxe d'habitation, sur la base du cumul des taux communaux et intercommunaux, base du classement effectué par le Ministère des finances depuis la réforme de la fiscalité des collectivités locales. Ce qui veut dire que notre politique fiscale doit être relayée par celle de la communauté de communes, au risque de pénaliser Terrasson.

Aujourd'hui, nous sommes en mesure de mettre en valeur notre Ville avec des taux d'imposition parmi les plus bas des villes analogues. Notre Ville a tous les outils pour qu'il y fasse bon vivre, à nous de travailler pour y faire venir un maximum d'habitants.

Parlons du budget maintenant : quels sont les chiffres clés ?

Pierre Delmon > Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 8 M 114 389 euros. On peut retenir : la prise en charge d'une nouvelle tranche de suppression des passages à niveau, des moyens humains supplémentaires au service de l'Épicerie solidaire et du développement de l'Économie touristique, une augmentation

de plus de 6 % des subventions aux associations... Terrasson est une ville moyenne qui dispose de tous les services publics Gendarmerie, Centre de Secours, Pôle des Services Publics, que beaucoup nous envie, et qui assume seule les charges de centralité importantes qui se traduisent ainsi dans les dépenses de fonctionnement.

À titre d'exemples : le Cinéma : 60 000 € par an, le Centre aéré : 77 000 € par an, Les Jardins : 26 600 € par an, La Médiathèque : 114 000 € par an, La Maison de la Petite Enfance : 22 000 € par an, l'Espace Jeunesse, le lieu de rencontre Enfants Parents, le Relais d'Assistants Maternelles : 96 500 € par an.

À combien se chiffrent les investissements 2012 et quels sont-ils ?

Pierre Delmon > À près de 8 millions d'euros avec RAR. Je citerai : l'aménagement de la traversée de Terrasson (2 M 480 615 euros), l'assainissement pluvial (556 310 euros), l'eau potable (215 231 euros), l'église (478 071 euros), les Jardins de la Vergne, le Brasset, le bassin de la Vézère, le pont vieux (413 256 euros), la voirie (346 667 euros)...

Comment la Ville finance-t-elle ces investissements ?

Pierre Delmon > Tout d'abord grâce à une capacité d'auto-financement exceptionnelle de près de 4 millions 400 000 euros. Puis par

Terrasson est une ville moyenne qui dispose de tous les services publics

un recours à l'emprunt limité à 800.000 euros. Car il est important que nous poursuivions notre politique de désendettement. Même si je le précise, avec tous les efforts que nous avons faits, nous pouvons être très fiers de notre désendettement, de ce pas supplémentaire que nous faisons encore cette année. En 2012, par rapport à 2011, notre dette baisse de nouveau (-5,10%), ce qui porte la baisse depuis 1989 à -64,96% en capital et intérêts. Pour donner un point de repère, avec la capacité d'autofinancement que nous dégageons, il suffirait de deux à trois ans sans investir pour rembourser notre dette. C'est exceptionnel.

Quel regard portez-vous sur l'avenir de votre Ville ?

Pierre Delmon > Nos recettes sont porteuses de dynamisme, les dépenses synonymes de maîtrise, nous maintenons un très bon niveau d'autofinancement et continuons à investir, à anticiper pour l'avenir de Terrasson, après avoir beaucoup

travaillé pour notre territoire, à le rendre attractif en le dotant des infrastructures

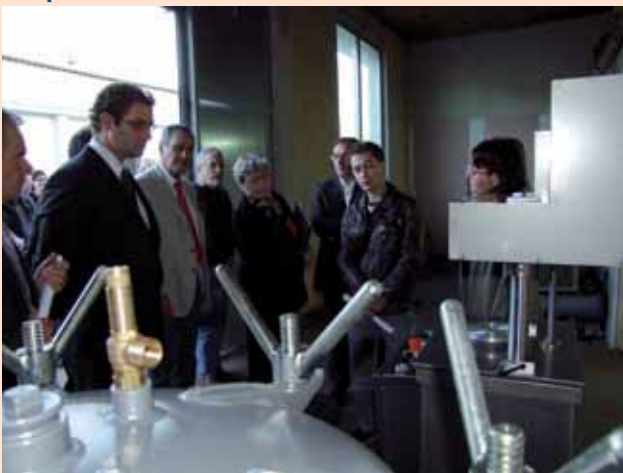
qu'attendent les entreprises (le Carrefour Economique du Terrassonnais, la Pépinière des Métiers, la Zone d'Activités Economiques et de Services des Fauries, la zone commerciale du Coutal et bientôt le Parc d'Activités Economiques Périgord Aquitain), des infrastructures génératrices de créations d'entreprises, près d'une centaine, et d'emplois, près de 700. Nous restons réactifs et je promets à nouveau de beaux jours à notre territoire si l'économie repart.

Je compte beaucoup également sur les dossiers en cours qui verront le jour, je l'espère, à court ou à moyen terme. Notre devoir d'élu est de porter une ambition, avec courage, avec fermeté aussi, et surtout avec beaucoup, beaucoup de travail. Dire la vérité, dire ce que l'on

va faire et faire ce que l'on a dit, voilà ce qui a toujours guidé mon action, suivant l'expression que j'utilise depuis 1989.

Des taux d'imposition parmi les plus bas des villes de mêmes strates

Pépinière des métiers



La ville de Terrasson a ouvert en début d'année sa pépinière des métiers située dans les anciens locaux de la Seita, au cœur du carrefour économique du terrassonnais. Sur les 16.000 m² du site rachetés par la municipalité et reconvertis en pépinière d'entreprise depuis 6 ans, le service économique de la ville a déjà installé 55 entreprises, représentant 359 emplois.

3.000 m² sont désormais dévolus aux entreprises artisanales afin de les aider à concrétiser leurs projets. Cet ensemble, pour lequel la ville a investi 889.314 euros — avec l'aide de plusieurs partenaires : Europe (15,24%), Conseil général (7,46%), Conseil régional (8,08%) et un partenaire privé (21,76%) — est dédié

à la création et à la reprise d'entreprises artisanales et à la formation, en particulier par l'apprentissage. Ce nouvel outil permet d'offrir aux artisans des locaux faciles d'utilisation, fonctionnels et modulables, le temps de développer leur activité. Un projet de « maison des apprentis » afin de répondre aux demandes de logement des jeunes est aujourd'hui à l'étude.

Aujourd'hui nous pouvons être fiers de notre désendettement

Chiffres clés

Budget consolidé 2012

(budgets Eau, Assainissement, Cinéma, Jardins de l'Imaginaire, Pôle des services publics, ZAES des Fauries et budget ville) **24 M 739 307 €**

(24 M 278 315 € en 2011) **+ 1,8 %**

Ces 24 M 739 307 € se décomposent de la façon suivante :

> **11 M 946 302 €** pour le total des sections de fonctionnement **48,28 %** et

> **12 M 793 005 €** pour le total des sections d'investissement **51,72 %**

(compris capital des emprunts, résultats reportés, restes à réaliser)

Autofinancement 2012

4 M 377 378 €

Ce qui veut dire que nous finançons nos investissements consolidés 2012 par autofinancement à 84,55 % et par l'emprunt à hauteur de seulement 15,45 %

Baisse de la dette : - 64,96 % depuis 1989 ; - 5,10 % par rapport à 2011

Baisse de 2% des impôts locaux

Les passages à niveau de Charpenet et Lavilledieu sont désormais fermés à la circulation automobile. Les automobilistes ont emprunté le 18 juin le nouvel aménagement routier, avec carrefours giratoires, et ouvrages d'art, qui enjambe la voie ferrée et la rivière Elle. Pour cette fermeture officielle et l'ouverture du nouveau tronçon de la RD 6089, Jacques Auzou, Vice-Président du Conseil général chargé des routes, avait à ses côtés le Maire Pierre Delmon, la Sous-préfète de Sarlat, le Conseiller général du canton de Terrasson, et des représentants de Réseau Ferré de France.

Il aura fallu 9 longues années de travail et toute la ténacité du Maire pour faire aboutir ce dossier cofinancé aujourd'hui par Réseau Ferré de France (0,662 M d'euros), l'Etat (1,477 M d'euros), la Région (1,216 M d'euros), la Ville de Terrasson (0,305 M d'euros) et le Conseil général de la Dordogne (2,940 M d'euros). En effet dès février 2002 Pierre Delmon avait rencontré à Paris le président national de Réseau Ferré de France et le préfet de région pour caler avec eux les modalités de la suppression de ces passages à niveau dangereux, dans le cadre du contrat de plan Etat région 2000/2006. En 2006, la voie nationale N° 89 était transférée au Conseil général qui a piloté cette opération. Comme l'avait demandé le Maire, une traversée piétonne et cycliste souterraine de la RD 6089 pour rejoindre la plaine des jeux a été réalisée par le département. Le chantier a également impliqué la réorganisation du terrain de bicross existant.



VERS LES 25 MILLIONS D'EUROS D'INVESTISSEMENTS

Dans les propositions que nous vous avons présentées en 2008, nos prévisions d'investissements pour la période 2008-2014 s'élevaient à 20, voire à 25 millions d'euros pour les grandes infrastructures, sans compter tous les travaux liés à votre vie quotidienne.

Comme chaque année, nous vous proposons de faire un point sur le niveau de réalisation de ces investissements, pour vous permettre d'avoir une vision claire du respect de nos engagements.

À fin 2012, nous aurons réalisé 22 millions d'euros d'investissements, dépassant déjà le premier objectif fixé de 20 millions d'euros.

Vous pourrez découvrir les détails de ces investissements réalisés dans les rubriques « réalisé » et « en cours » du tableau ci-contre.

Et je suis certain que nous atteindrons la fourchette haute de nos propositions, la barre des 25 millions d'euros d'investissements structurants, grâce aux dossiers aujourd'hui à l'étude que vous redécouvrirez dans la troisième partie du tableau.



Actualisation des investissements

PROGRAMMES	
Réalisé	Eglise Rénovation mobilier
	Médiathèque
	Maison du temps libre
	Equipements sportifs et de loisirs
	Hôtel de ville
	Coulée verte (Rues Dr Dupart, Paul Bert, abords médiathèque et place Y. Delbos)
	Réseau eau Potable
	Maison du patrimoine
	Station d'épuration
	Pépinière de Métiers
Écoles	
En cours	Traversée de Terrasson
	Rue Jules Ferry
	Voirie Ville et Grand Terrasson
	Terrasson Service plus
	Réhabilitation réseau eaux usées
	Réhabilitation réseau eaux pluviales
	Zone d'activités et de services Fauries 1 - Rond point et transversale
	Espace des solidarités et de la vie associative
	Suppression PN Charpenet - Participation
En phase étude	Pont Vieux, Brassat et plan d'eau de la Vézère - phase APD
	Centre Culturel
	Gymnase
	Église - façades
	Place Marcel Paul
	Rue Alphonse Daudet
	Projet pour les écoles 2
	Voirie et réseaux du grand Terrasson

Voirie et réseaux du grand Terrasson

Parmi ces études en cours, une des plus importantes portera sur la voirie et les réseaux du grand Terrasson. Il s'agit de poursuivre le remodelage d'une grande partie de nos voies communales, en particulier dans les zones où l'habitat s'est particulièrement développé, en améliorant dans un premier temps les conditions

s structurants pour la période 2008-2014

MONTANT	Réalisé avant 2012	Prévu au budget 2012	Reste à Budgétiser
2 110 797 € 111 400 €	1 744 126 €	478 071 €	0 €
2 851 181 €	2 762 814 €	88 367 €	0 €
648 510 €	639 715 €	8 795 €	0 €
842 835 €	396 521 €	446 314 €	0 €
822 101 €	756 501 €	65 600 €	0 €
527 103 €	446 960 €	80 143 €	0 €
1 335 742 €	1 120 511 €	215 231 €	0 €
1 048 734 €	920 834 €	127 900 €	0 €
614 418 €	614 418 €		0 €
771 826 €	759 520 €	12 306 €	0 €
309 957 €	242 631 €	67 326 €	0 €
6 200 000 €	550 748 €	2 480 615 €	3 168 637 €
727 000 €	141 400 €		585 600 €
2 500 000 €	1 387 726 €	346 667 €	765 607 €
360 000 €	233 034 €	63 740 €	63 226 €
2 600 000 €	733 813 €	1 154 579 €	711 608 €
2 580 543 €	1 243 233 €	556 310 €	781 000 €
600 000 €	337 943 €	83 000 €	179 057 €
80 000 €		40 000 €	40 000 €
306 000 €	102 000 €	102 000 €	102 000 €
3 700 000 €	76 921 €	221 256 €	3 401 823 €
3 447 199 €	50 855 €		3 396 344 €
1 000 000 €			1 000 000 €
800 000 €			800 000 €
1 108 000 €	89 569 €		1 018 431 €
450 000 €			450 000 €
2 000 000 €		22 126 €	1 977 874 €
TOTAL	15 351 793 €	6 660 346 €	



de circulation, par l'élargissement de la voirie.
Dans un second temps, nous procéderons au
busage des fossés pour une sécurisation complète
de vos déplacements.

Certains de ces travaux débiteront dès cette année
pour prendre toute leur ampleur à partir de l'année
prochaine et s'étaler sur plusieurs années.



FIN DES TRAVAUX À TERRASSON

Les travaux de la traversée de Terrasson, de l'avenue Charles de Gaulle à la rue Pierre Brossolette, sont désormais terminés.

Aménagements paysagers, fontaines, pavés granit...



Le changement est radical : nouveau mobilier urbain design, aménagement paysager avec nombreuses plantations, fontaines rappelant les jardins d'eau des Jardins de l'Imaginaire, nouvelles aires de stationnement et trottoirs élargis en pavés de granits, dalles d'ardoise et de calcaire et bétons désactivés, donnent le ton. Cette séquence de ce chantier structurant avait démarré le 10 janvier dernier. La ville a engagé, sur 2011, 2 millions d'euros sur les 10 millions d'euros du programme, de la côte des Prestins à Charpenet, soit 5 km, sans compter la suppression des passages à niveau de Charpenet et Lavilledieu.

À quelques semaines du démarrage de la saison touristique, cet aménagement urbanistique et paysager crée désormais une nouvelle atmosphère. Plusieurs commerces ou riverains en profitent pour remettre en valeur leurs façades.

L'entrée de la place Marcel Paul, qui reste à aménager entièrement, est des plus agréables avec ses jets d'eau sur des pavés granits. Toute une machinerie en sous sol, à plusieurs mètres de profondeur, permet de gérer leur fonctionnement. L'eau, provenant d'un puits place Marcel Paul, circule en circuit fermé. L'arrosage en goutte à goutte de l'ensemble des végétaux de la traversée se fait de manière automatique. La hauteur des jets est réglée en fonction du vent grâce à un anémomètre.

Une coulée verte
L'aménagement environnemental, joue sur les volumes, les contrastes et les formes. Différentes essences et variétés ont été plantés : magnolias en pleine terre, buis, graminés, vivaces...

Une coulée verte

Le mobilier urbain : bancs, corbeilles, feux de



signalisation sont d'un design contemporain alliant des matériaux tels que la pierre et le béton polis pour les bancs, le métal pour les barrières et les potelets...

81 candélabres, avec sources lumineuses led, permettent un éclairage régulier de plus de 20 lux avec des consommations moindres mais apportant un confort appréciable sur tout le centre commerçant. Toujours dans un souci de respect de l'environnement cet éclairage fonctionnera sur plusieurs régimes : jusqu'à 20h30 puissance totale, de 20h30 à 23h baisse de puissance de 25% et pour le reste de la nuit un éclairage de sécurité sera maintenu.

Un plateau piéton sécurisé en zone 30km/heure, sans différence de niveau est particulièrement adapté aux personnes à mobilité réduite et aux mamans accompagnant leurs enfants en poussette. Une voie verte piétons/cyclistes permet de rejoindre la place de la Libération à l'entrée de la vieille ville.

La circulation est rendue aux automobilistes, aux piétons qui peuvent déambuler sur les trottoirs, faire une pause sur les bancs ou se rafraîchir à proximité des jets d'eau.

Pour les commerçants, c'est la fin d'une longue et patiente attente et l'espoir de retrouver rapidement leur clientèle et d'en conquérir une nouvelle, séduite par ces aménagements et la gratuité des 500 places de parking du centre ville.

Car Terrasson joue la carte de la qualité et de la proximité pour attirer de nouveaux consommateurs, curieux de découvrir un aménagement urbain unique en son genre.

DES LIEUX CULTURELS EN VOGUE

Il y a un an, le 3 mai 2011, la Médiathèque et la Maison du Temps Libre ouvraient leurs portes au public. Ce nouvel ensemble a tout de suite su séduire l'ensemble des générations.

Une Médiathèque best-seller

Cet espace culturel, cosy, lumineux et très bien agencé, offre un large choix en matière de divertissements. Musiques, romans, BD, Mangas, DVD, sont accessibles en prêt ou en consultation. C'est la culture pour tous...tous les goûts, tous les âges, toutes les passions...

Depuis la date de son ouverture, la Médiathèque a enregistré à la fin mai 2012 :

30 176 entrées, soit une moyenne mensuelle de 2 321 entrées. 57 497 prêts ont été consentis soit une moyenne mensuelle de 4 422 prêts. L'établissement municipal compte : 1537 nouveaux inscrits, soit une moyenne mensuelle de 118 nouveaux inscrits.

Les chiffres mensuels d'entrées et de prêts sont en progression constante, dépassant les 10 %, il n'y a donc pas de pause après 12 mois d'ouverture.

La directrice Mme Caron et son équipe proposent régulièrement des animations : heure du conte chaque mercredi matin, séances spécifiques avec les scolaires (26 classes ont été reçues en 2011, soit 82 séances), les bébés lecteurs chaque mois, mais aussi des expositions, comme celle qui s'est terminée le 30 mai, consacrée à la calligraphie et à l'art postal, prêtée par la Bibliothèque départementale de prêt, œuvres de création et d'expression. Un atelier de calligraphie est d'ailleurs proposé tous les mois à la Médiathèque par Carmel Savage ; ou des présentations et mises en scène de livres et DVD thématiques, généralement en lien avec un spectacle de l'Imagiscène (comme les livres de Marguerite Yourcenar à l'occasion du spectacle *Comment Wang Fô fut sauvé*, ou le fonds japonais lors du mois du Japon et les ateliers d'Origami). On a tous une bonne raison de se rendre à la Médiathèque.

Un prix des collégiens et des lycéens

La Médiathèque est aussi l'occasion de belles rencontres comme celles organisées durant l'année scolaire, avec le concours des documentalistes et des professeurs de français du collège et du lycée, autour de la remise d'un prix littéraire pour les classes de troisième et de seconde. 50 élèves ont sélectionné 5 romans contemporains et 5 auteurs et ont fait un véritable travail autour de ces ouvrages et de leur lecture durant l'année scolaire. Leur choix pour ce premier prix



Les jeunes ont pris leurs habitudes à la médiathèque

s'est porté sur *No et Moi*, de Delphine de Vigan, aux Editions Lattes élu à 80 % des voix. Cette animation a été très appréciée et a permis à certains de découvrir la Médiathèque, et d'y revenir maintenant régulièrement pour travailler ou par plaisir pour emprunter de nouveaux ouvrages.

La Maison du Temps Libre, un espace convivial

La Maison du Temps Libre a tout de suite trouvé son public auprès des seniors. Plusieurs clubs y organisent des rendez-vous conviviaux durant la semaine : Le lundi après-midi, le bridge club ; le mardi après-midi c'est autour de l'automne de l'amitié ; le jeudi de 20 à 22h place à la danse de salon ; le vendredi de 9h à 12h, pour rester en forme séances de gymnastique douce et de 20 à 22h, chorale. Des organismes assurent aussi des permanences régulières : la CARSAT/ Caisse d'Assurance Retraite et de Santé au Travail tous les 1^{er} et 2^e mardis matins, le Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique tous les deuxièmes jeudis matins, et l'association CASSIOPEA tous les derniers jeudis matins de chaque mois. Des rencontres sont aussi organisées autour de thématiques, comme la prévention des chutes, les risques liés au démarchage à domicile, ou la prévention des accidents domestiques...



Collégiens et lycéens ont travaillé sur la remise d'un prix littéraire



Photos Charles Bezanger - Association Travelling



Un concert de jazz New Orleans a suivi le cycle «Filmer le jazz»
(Photos Charles Bezanger - Association Travelling)

Le Ciné Roc à la rencontre des publics

Le Ciné Roc a programmé depuis le début de l'année toute une série d'animations et de rencontres, des rendez-vous conviviaux et familiaux pour prolonger les séances qui plaisent aux cinéphiles. À la fin mai 2011, le Ciné Roc a enregistré près de 22 000 spectateurs. Les trois nouveaux **Ciné-gôters** Travelling avec en janvier *Le vilain petit canard* et un concert de la compagnie Mutine en partenariat avec le centre culturel, fin mars *Le jardinier qui voulait être roi*, avec une présentation des décors et des personnages, et au mois de mai *Les nouvelles aventures de Capelito*, avec un atelier pâte à modeler, ont connu un véritable engouement. Deux **avant premières de films tournés en Dordogne** : *Ici bas*, de Jean-Pierre Denis, et *Un jour mon père viendra*, avec Gérard Jugnot et François Berléand en partenariat avec la Commission du film Dordogne ont fait salle comble.

Le cycle **Ciné-mémoire** a permis de voir ou revoir des chefs d'œuvre du 7^e art.

Un **ciné-concert** sur des courts métrages de *Laurel et Hardy* en partenariat avec l'association Travelling ont replongé les spectateurs dans le burlesque.

Le Ciné Roc a travaillé également avec les établissements scolaires, avec notamment la diffusion de *Fantastic Mr Fox* dans le cadre de la semaine de la littérature organisée par l'école Jacques Prévert.

Au mois de juin, un cycle « Filmer le jazz » a été proposé par l'association Travelling autour de deux soirées. Une diffusion du film de Louis Panassié, *L'aventure du Jazz*, en sa présence, a eu lieu le 2 Juin, accompagné d'un concert de jazz New Orleans. Le 16 juin c'était une rencontre/discussion avec les auteurs du livre *Filmer le Jazz*, suivie d'une projection du film *Bird*, de Clint Eastwood.

Lors du dernier Conseil municipal, la mairie a signé une convention avec la société Pubvision pour la diffusion de films publicitaires au Cinéroc (5 minutes maximum avant le début de la séance). Les annonceurs seront limités au canton de Terrasson, afin de privilégier les commerces locaux. 40 % des recettes générées seront reversées à la commune qui pourra également disposer de 2 spots gratuits. Il s'agit là d'une démarche encouragée par le réseau Ciné Passion, auquel appartient le cinéma municipal.



EN ÉTÉ À TERRASSON, FAIS CE QU'IL TE PLAÎT

Pour que l'été rime avec oisiveté mais aussi activités, la Ville de Terrasson-Lavilledieu met à la disposition des familles et des vacanciers un programme d'animations très éclectique.

L'Espace Jeunesse, structure municipale installée près du Ciné Roc, est le domaine des ados de 12 à 17 ans pendant l'année scolaire et pendant les vacances où leur sont proposées diverses activités culturelles, ludiques, artistiques et sportives.

Du 9 juillet à la fin août (avec une interruption du 13 au 26 août), les jeunes n'ont que l'embaras du choix : accrobranche, canoë, randonnée, voile, aviron, spéléologie, escalade, paint ball...il y en a pour tous les goûts et selon l'humeur du moment. « *Nous travaillons avec plusieurs associations Terrassonnaises qui nous aident en mettant à notre disposition leurs moniteurs, leurs structures et du matériel et la commune de Terrasson qui nous alloue une subvention* », explique la responsable de l'Espace Jeunesse, Saada Meskine, titulaire d'un brevet d'Etat.

Des soutiens bienvenus qui permettent de s'essayer à diverses disciplines, pour une participation demandée aux familles relativement modeste. Un séjour à Montalivet est prévu du 9 au 13 juillet, deux équipes participeront aussi du 26 au 30 août au raid sportif Périgord Aventure.



En dehors de ces stages de plein air, des animations plus classiques sont aussi proposées, sur place : baby foot, jeux de société, navigation sur le net, jeux vidéos...

Le club utilise aussi les structures municipales : piscine, stade de rugby, terrains de tennis, gymnase sont d'excellents lieux pour s'exercer au sport. Une cinquantaine de jeunes ont leurs habitudes à l'Espace Jeunesse,

et apprécient le programme à la carte qui leur est proposé et l'encadrement des trois animateurs.

Espace Jeunesse, avenue Jean Jaurès,

Tél : 05.53.51.14.58

Ouverture temps scolaire : du mardi au vendredi de 16h30 à 18h30 ; mercredi et samedi de 14h à 18h.

Ouverture vacances scolaires : du mardi au samedi de 14h à 18h. Adhésion : 5 € à l'année



Le Centre de loisirs de Lestrade, autre structure à disposition des familles, est destiné aux plus jeunes de 3 ans à 13 ans. Dès le début des vacances d'été, le centre de loisirs est là pour prendre le relais de l'école, comme c'est le cas aussi pendant l'année scolaire le mercredi et pendant les petites vacances, sauf à Noël. Le Centre de Loisirs, dispose d'un statut associatif, l'association Calme Présidée par M. Jacquinet, Conseiller municipal, gère le personnel permanent et saisonnier placé sous la responsabilité de Claude Conti. De son côté, la mairie met à disposition les locaux et le personnel et assure le transport depuis Terrasson, Le Lardin, Cublac et Pazayac. La ville de Terrasson-Lavilledieu contribue aussi au financement de l'association Calme sous la forme d'une dotation par jour et par enfant ; elle consacre ainsi 130.000 euros par an au centre aéré.

Durant les deux mois d'été 120 enfants en moyenne fréquentent cette structure, idéalement située en pleine nature, à la carte : à la journée ou à la demi-journée, à la semaine, au mois ou pour les deux mois. Le centre est ouvert du 6 juillet au 3 septembre inclus, du lundi

au vendredi. Une garderie, à l'école primaire, permet d'accueillir les enfants dès 7h30 jusqu'à 18h15 le soir. Ils sont répartis en groupes, par tranches d'âge, encadrés par des animateurs. Ils pratiquent des activités ludiques et de découverte, répondant à leurs envies et à leur épanouissement.

L'été fonctionne selon des semaines à thèmes : comme Robinson Crusoë, ils partent à la découverte d'un trésor, construisent des cabanes, ils s'entraînent aussi aux arts du cirque avec l'association Cucico, se plongent dans l'univers des Pharaons, ou participent aux JO de Londres 2012.

Au programme : activités manuelles, artisanales en intérieur et des activités en extérieur : baignade, visites touristiques, grands jeux collectifs. Un mini-camp est organisé pour les plus grands, du 17 au 20 juillet, à la base de Rouffiac, avec des activités canoë, escalade et baignade. Aides de la CAF ou CE sont acceptées, la tarification est modulée en fonction des ressources de la famille.

Les détails des semaines et les menus sont disponibles sur le site internet de la ville :

www.ville-terrasson.com

Centre de Loisirs de Lestrade, Tél 05.53.50.09.84 à partir du 6 juillet et jusqu'au 3 septembre, du lundi au vendredi de 9h à 17h sur place - fermé le 15 août



Piquer une tête

Terrasson retrouve des airs de station balnéaire dès la mi-juin. Les élèves de CM1, CM2 de l'école primaire Jacques Prévert et de 6^e du collège Jules Ferry sont les premiers à goûter aux joies de la baignade. Depuis le 14 juin, ils testent leur niveau et apprennent les rudiments de la natation avec Jonathan Dos Santos, maître



nageur sauveteur employé par la ville de Terrasson. Ce dispositif, organisé selon deux sessions (14 juin / 3 juillet et 6 / 14 septembre), donne la possibilité, chaque été, à de nombreux scolaires de profiter de ce programme sur mesure. La piscine découverte est ensuite ouverte à tous les publics, dès le 4 juillet jusqu'au 2 septembre : de 10h à 13h et de 15h à 19h, du mardi au dimanche (fermeture hebdomadaire le lundi). En dehors de ces plages horaires, des cours de natation enfants et adultes pourront être proposés.

Renseignements :

Piscine municipale, Tél. 05.53.50.03.44.

Croisière à bord du Terra Sunt

Pourquoi ne pas profiter des vacances pour une petite balade le long de la Vézère. Embarquez à bord du Terra Sunt, depuis la passerelle du bassin, pour découvrir ou re-découvrir la ville sous un nouveau jour, passer les ponts, admirer depuis la rivière le «Malpas» et l'abbaye Saint Sour, deviner le topiaire des Jardins de l'Imaginaire... Vous vous laisserez guider par le pilote et capitaine, Bernard Piquemal Cancarro, ancien gabarier, qui connaît l'histoire de Terrasson et de la batellerie sur le bout des doigts. Il est accompagné pour chacun des trajets par un matelot : Manon Hauquin, dont le rôle est d'accueillir les passagers le temps d'une mini-croisière.

Terrasson est la première ville à être traversée en son cœur par la Vézère, pour la franchir l'homme a construit au fil des ans, des gués, des ponts en bois mais aussi des constructions durables comme le Pont vieux datant du XII^e siècle (classé monument historique depuis 1904), le pont neuf construit en 1833 et le Pont de l'Europe réalisé en 1977. Sur la rivière, le flottage du bois a fait prospérer toute la vallée. Gabares, gabarots, courpets, coureaux et sloops permettaient d'acheminer des marchandises jusqu'à Libourne, avec un équipage de 3 à 5 personnes : 2 rameurs à l'avant, le capitaine à l'arrière et 2 matelots qui écopaient tout le long du voyage qui durait environ 3 jours.



L'ancien bac du port de la Rochelle qui a transporté des centaines de milliers de passagers et trouve sur les berges de la Vézère une seconde jeunesse.

La concurrence de l'arrivée du rail en 1860 a mis fin à la batellerie en 1937 mais a annoncé un essor économique et industriel.

À bord du Terra Sunt, les passagers peuvent admirer la falaise du Malpas, espace naturel datant de 200 millions d'années, et réaménagé à la suite de travaux de sécurisation par la municipalité qui en a fait un lieu de promenade très agréable grâce à l'installation d'une passerelle.

On aperçoit aussi, sur les hauteurs, la ville ancienne et son abbaye parfaitement restaurée qui se livrent à la visite, seules ou accompagnées par les guides de l'Office de Tourisme, ainsi que les Jardins de l'Imaginaire.

En juillet et août, départs à 11h, 14h30, 15h30, 16h30 et 17h30 (dernière visite 16h30 en septembre), tous les jours sauf samedi. Tarifs : Adultes : 4 €, Jeunes (5-16 ans) : 2.50 €, Gratuit Enfants moins de 5 ans accompagnés. Billetterie : Office de Tourisme et auprès du pilote aux horaires de fermeture de l'Office de Tourisme.

Renseignements et réservation : Tél. 05.53.50.37.56

Jardins de l'Imaginaire, jardins d'exception

Partez à la découverte des Jardins de l'Imaginaire, un site végétal de 6 hectares, une création contemporaine, unique en France. Attardez-vous dans la roseraie, rafraîchissez-vous dans les jardins d'eau, admirez le jardin topiaire offrant un magnifique point de vue sur la ville historique et ses jardins classiques... laissez-vous conduire dans une promenade féérique et esthétique. Les Jardins de l'Imaginaire possèdent les labels

« jardin remarquable » et « patrimoine du XX^e siècle ». Ils ont été plusieurs fois mis à l'honneur en avant saison dans l'émission *Côté Jardin* diffusée sur France 3, ou encore dans le 13h de Jean-Pierre Pernaut sur TF1, sans oublier les nombreux articles dans la presse.

Les Jardins de l'Imaginaire sont ouverts à la visite jusqu'au 2 octobre (jusqu'au 9 octobre, pour les groupes sur réservation), tous les jours sauf mardi. Départ des visites guidées : de 10h à 11h30 et de 14h à 17h.

*Les Jardins de l'Imaginaire
Place de Genouillac 24120 Terrasson
Tél. 05.53.50.86.82*



Les Jardins de l'Imaginaire ont eu les faveurs du 13h de TF1



... UN ÉTÉ EN FÊTES ...

La Ville de Terrasson Lavilledieu et les associations ont travaillé de concert afin de proposer plusieurs rendez-vous festifs. Voici quelques unes des animations phares à retrouver au cœur de votre été.

Le Festival Les Chemins de l'Imaginaire entre en scène

Les Chemins de l'Imaginaire annoncent la tendance estivale. Du 3 au 7 juillet, l'équipe de l'Imagiscène - centre culturel de Terrasson - a imaginé pour cette 22^e édition un programme festif, populaire et inventif. Douze spectacles gratuits sont à découvrir en famille. Comédie, théâtre, musique, cirque, danses, parades, le public aura le choix, en après-midi ou en soirée, sur différents espaces publics : place de l'Abbaye, place Bouquier, place Yvon Delbos ; Ile de la Vergne. L'attachement du public pour ces spectacles hors les murs, gratuits, est fort, en témoigne le nombre de spectateurs toujours plus nombreux au fil des années. Le cru 2012 s'annonce prometteur. Beaucoup de joie et d'émotion en perspective, le festival Les Chemins de l'Imaginaire a fait son chemin et a su s'imposer comme un incontournable des festivals de l'été en Périgord et au-delà.

Les Chemins de l'Imaginaire, du 3 au 7 juillet.

Programme en ligne : centre-culturel-terrasson.fr



Les mercredis du Bassin

qui plaît car elle conjugue musique, animations, restauration, chaque mercredi, à partir de 19h et se prolonge dans un esprit festif dans la ville ancienne.

Premier rendez-vous : le **mercredi 18 juillet**, 20H30 place des Martyrs *Ni Vu Ni Connu* (Rock festif), Ville ancienne *Opus 31* (classique), place de la Mairie *Mannhattan* (bal) et 21h Office de tourisme *Le gros tube* (fanfare Fun Rock).

Suivront : **mercredi 25 juillet** 20h30, place de la Mairie *Hopé Masiké Co* (Afrique Jazz), ville ancienne *Marie Stone* (chansons françaises), place des Martyrs *Michel Krome* (rock) et 21h Office de tourisme *Whisky Baba* (Rock festif) ; **mercredi 1^{er} août** 20h30, place de la Mairie *les Humeurs cérébrales*, ville ancienne *Monk* (Funk), place des Martyrs *Hoffnung SI* (reprise des années 70) et 21h Office de tourisme *Guesra* (musique orientale) et 22h place de l'église cinéma en plein air *Rebecca* (prix 4,50 euros) ; **mercredi 8 août** 20h30, ville ancienne *Sonterra Brasil* (traditionnel brésilien), place des Martyrs *Oloma* (percussions), place de la mairie *Festi Dance* (bal) et 21h Office de tourisme *Stéphane Portelli* (rock festif français) ; **mercredi 15 août**, dès 18h30 départ Porte de la Vézère, circuit des fontaines et course des « garçons de café », 20h30, ville ancienne *Buckshee* (Irlandais, Cajun) brésilien, place des Martyrs *Don't Forget* (latino), place de la mairie *Cool jazz quartet* (bal) et 21h Office de tourisme *Melting Pot* (salsa). Autant d'occasions d'occuper ses soirées dans une ambiance conviviale.

Renseignements : 05.53.50.87.85 – 05.53.50.35.31



Ambiances musicales pour profiter des longues soirées d'été

L'association des Commerçants « Un bouquet de commerces » renouvelle, pour sa 4^e édition, avec le soutien actif de la municipalité, et la participation d'une dizaine d'associations (Body karaté, Tennis de table, Concorde, bi-cross, Demain ailleurs...) qui lanceront la soirée, les **Mercredis du bassin/Restos Zic'arts**. Une formule

... UN ÉTÉ EN FÊTES ...

Un 14 juillet tout feu tout flamme

Chaque 14 juillet la ville de Terrasson-Lavilledieu propose sur la Vézère un son et lumière, mariant la pyrotechnie, à la musique et au texte du conteur périgourdin Daniel Lhomond. Rendez-vous, dès la tombée de la nuit, pour un grand spectacle « *Terrasson l'Occitane, Acte IV, coutumes et légendes au XIX^e siècle* ».

Le quatrième volet de cette saga commencée le 14 juillet 2009 nous transporte dans le XIX^e siècle avec les premiers comices agricoles, la construction du Pont neuf en 1830, l'arrivée du train en 1858 qui permettait de rejoindre la capitale régionale en 4 heures et Paris en 20 heures, le développement du réseau routier, la suppression des péages aux ponts, la restauration de l'abbaye Saint Sour par l'abbé Pergot... et le XX^e siècle avec la grande guerre et les bouleversements technologiques. Un siècle à revivre en musique et sous les salves multicolores, dans un décor naturel des plus féérique. Légende ou réalité c'est aussi cela la part de mystère.

Place ensuite à la danse avec un grand bal gratuit place de la Vergne.



La fête des associations un événement de rentrée très attendu



Le Festival de la Vézère donne le La dans l'abbaye

Dans le cadre de la programmation du Festival de la Vézère, Terrasson-Lavilledieu accueillera, le **mardi 24 juillet à 20h30, à l'abbatiale Saint Sour**, le Quatuor Modigliani et Paul Meyer pour un «hommage à Debussy». Les remarquables musiciens du Quatuor Modigliani font partie actuellement des excellents quatuors à cordes français. « Leur jeu se situe à un niveau très élevé et enthousiasmant ». D'une homogénéité parfaite, ce Quatuor reviendra pour la 3^e fois au Festival. Quant à Paul Meyer, qui les accompagnera à la clarinette, il est considéré comme un grand musicien mais aussi comme un excellent chef d'orchestre. Ils interpréteront entre autre, le très beau quintette de Brahms opus 115. *Réservations : Office de tourisme 05.53.50.37.56*

Des rendez-vous à ne pas manquer

Parcours musical dans les Jardins de l'Imaginaire

Le Conservatoire Départemental de Musique de la Dordogne, l'antenne de Terrasson et de la Vallée Vézère vous invitent à un parcours musical, **samedi 30 Juin à 16h**, dans les Jardins de l'Imaginaire. Tél : 05 53 50 86 82

Des Brocantes

22 juillet et 26 août, aux jardins de l'île de la Vergne

Et des expositions d'art à la Vitrine du Périgord
Du 12 au 31 juillet : Claude Dumas, artiste peintre au couteau

Du 1^{er} au 12 août : pastels de Marie Marsal Kerrien.
Du 13 au 31 août : Hélène Moine expose ses huiles et acryliques sur toile.

Du 3 au 29 septembre : Françoise Taillebot et Yves Faurobert exposeront leurs huiles-toiles sur bois.

... UN ÉTÉ EN FÊTES ...

Et pour terminer la saison estivale

Les Journées européennes du Patrimoine, le week-end des 15 et 16 septembre. Dans les Jardins de l'Imaginaire et dans la ville ancienne et la **Fête des Associations**, de 9h à 18h, le 15 septembre, dans les Jardins de la Vergne. 70 associations culturelles, sportives, caritatives...démontreront leur savoir-faire et leur dynamisme. Le tissu associatif local, fort de son expérience, présentera en action, ses activités. Une journée à ne pas manquer qui permettra aussi aux familles de rencontrer responsables et animateurs de club. Un repas « sanglier », salle des fêtes, clôturera la journée.

Renseignements et programme :

Mairie de Terrasson, 05.53.51.47.00

Programme des Journées du Patrimoine des 15 et 16 septembre

Sur le thème « Des patrimoines cachés »

Samedi et dimanche >

Visite commentée dans la ville ancienne de 14h30 à 17h30 : rendez-vous devant la billetterie des Jardins de l'Imaginaire / Visite d'un cluzeau cavité souterraine creusée par la main de l'homme / Visite de l'église Saint Sour / Maison du patrimoine : chapelle de l'ancien couvent restaurée et réhabilitée. **Gratuit**

Visite guidée des Jardins de l'Imaginaire. Départ des visites de 10h à 11h30 et de 14h à 17h30.

Tarif réduit pour les adultes : 6 €. **Gratuit pour les moins de 10 ans.** 4€50 Jeunes et étudiants.

Promenade-découverte à bord du Terra Sunt. Départ à 14h30, 15h30 et 16h30 pour une promenade sur la Vézère. Un autre regard sur la ville de Terrasson et sur l'histoire des gabarriers. Durée 40 minutes.

Adultes : 4 €.

Gratuit pour les moins de 18 ans.

Samedi >

Visite du château du Fraysse à 17h30.

L'histoire du château vous sera contée par ses propriétaires, la famille de Saint Exupéry. Ils vous présenteront l'ensemble architectural composé des remparts, du château et de ses dépendances, ainsi que du jardin. **Gratuit.**



Ces mystérieux cluzeaux



Le château du Fraysse à admirer lors des journées du patrimoine

Germaine Gauche a fêté ses 104 ans

C'est très certainement la doyenne des Terrassonnaises. Germaine Gauche a fêté le 6 mai dernier ses 104 printemps. Elle est née le 6 mai 1908 dans le Jura à Dammartin. Elle a épousé Léon Gauche en 1932, ils ont eu deux enfants Hélène et Jean-Claude. Ils ont vécu à Paris où son mari exerçait la profession d'inspecteur de police. C'est à la retraite, à la fin de années 60, qu'ils sont venus s'installer à Condat afin de se rapprocher de leur fille Hélène. Germaine Gauche est une centenaire alerte, qui se passionne pour les jeux à la télévision et lit beaucoup.



Libre expression des conseillers d'opposition

Elections

Au risque de nous attirer les remontrances de la direction de la publication, nous ne pouvons pourtant commencer cet article sans saluer le résultat exceptionnel de la gauche à Terrasson qui, dans ses diverses composantes rassemblées pour le deuxième tour de l'élection présidentielle, offre au nouveau président le meilleur score du département au niveau du canton : 66% !

Taux d'imposition

Il y a quelques semaines, une polémique s'est élevée par voie de presse entre le président du Conseil Général et M. Delmon à propos de réduction des taux d'imposition et à cette occasion M. le Maire, pour en tirer argument, a rappelé que nous (l'opposition) avons voté ces diminutions : nous l'assumons bien évidemment puisque nous le réclamions depuis longtemps ! mais nous en avons relativisé l'impact sur le pouvoir d'achat des Terrassonnais et nous nous interrogeons sur l'évolution de ceux de la communauté de communes dont le niveau actuel réduit considérablement la capacité à impulser des projets.

Tarifs de la médiathèque

Si M. le Maire prétend se soucier du pouvoir d'achat des Terrassonnais (après 4 mandats consécutifs...) il a moins d'égards pour celui des usagers de la médiathèque puisqu'il a fait voter par sa majorité lors du conseil municipal du 9.11.2011 des tarifs différenciés en augmentation auxquels nous nous sommes opposés : or ces tarifs ne peuvent être appliqués puisque, comme nous l'avions signalé alors, pour rester dans le réseau des bibliothèques départementales il faut respecter les règles qui conditionnent l'attribution des subventions...et qui interdisent évidemment la pratique de tarifs différenciés en fonction de la commune de résidence, d'où le maintien de tarifs identiques à ceux de l'an dernier que nous découvrons lors de la séance du 20 mars 2012 ...mais la première délibération n'est pas annulée elle est « suspendue » ! Comprenez qui pourra ! Tout cela fait un peu désordre !

Colombarium

Enfin nous voulons ici faire savoir que nous avons, à plusieurs reprises en conseil, relayé une demande de nombreux Terrassonnais concernant la mise en place d'un columbarium et d'un « jardin du souvenir » au cimetière : il semble que nous ayons été entendus.

Les élus de l'opposition, rassurés de savoir que la Direction de la Publication a le souci du respect de leur liberté d'expression et assumant la responsabilité de leurs écrits :

R. ANGLARD F. GRAND D. GAUTHIER S. PECON F. VALADE

CONNAISSEZ-VOUS VOTRE VILLE ? LA MAISON DU PATRIMOINE

Depuis le 20 juin, la Maison du Patrimoine a ouvert ses portes au public. Savez-vous que ce lieu culturel d'animation abritait autrefois l'ancienne chapelle du couvent attenant ?



Maison du Patrimoine

20 juin au 30 septembre – ouverture du mercredi au dimanche de 11h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h (fermée les lundis et mardis), entrée libre.



Maison du Patrimoine, un projet municipal mené par Pierre Delmon, qui souhaitait doter sa ville d'un lieu d'exposition consacré au patrimoine et à l'histoire de la ville.

La municipalité a entrepris dès 2000 une restauration complète du gros œuvre pour la sauvegarde de ce monument en péril, aux murs chancelants et à la toiture effondrée. Les abords extérieurs ont été aménagés et un parking a été créé. Un portail monumental du XIX^e recrée l'entrée du couvent. La congrégation des Sœurs du Sauveur établit son couvent à Terrasson en février 1836 dans une maison située au sommet de cette colline, ayant pour point de vue la grotte et les rochers où se sanctifia Saint Sour, et le monastère devenu église abbatiale puis église paroissiale. La communauté religieuse construisit alors une petite chapelle, dans une écurie en rez-de-chaussée qui fut transformée en sanctuaire en mars 1838. Par la suite cette chapelle fut agrandie plusieurs fois, à mesure que le personnel de la communauté et du pensionnat augmentait. Celui-ci dirigé par la supérieure de la Communauté Mère Marie-Angélique devint l'un des plus florissants de la région. Les religieuses de la

Congrégation du Sauveur quitteront la ville en 1934. La succession sera assurée par des laïques qui dirigeront l'établissement jusqu'à sa fermeture au début des années 50.

Photos de classes

C'était donc dans l'ordre des choses que la première exposition temporaire, au second étage, soit consacrée à cent ans d'école à Terrasson...la ville a compté jusqu'à dix écoles. Elles seront notamment représentées à travers des photos de classes dont la grande majorité ont été prêtées par des Terrassonnais et Terrassonnaises.

Au rez-de-chaussée, le visiteur pourra découvrir notamment le mécanisme de la pendule de l'église Saint Sour, une reproduction de la Mosaïque de Gaubert ou encore

la cloche mérovingienne de la petite église du XII^e de Lavilledieu. Treize panneaux présentent l'histoire de la ville de la préhistoire jusqu'aux temps modernes. Dans des vitrines l'on peut observer des lettres du conventionnel Bouquier. Au 3^e étage les épis de faitage dévoilent leurs curiosités. L'art et le petit patrimoine sont redécouverts, comme sortis de l'oubli et illustrent à merveille notre histoire à travers les siècles.



Pierre Delmon et Myriam Caron devant la reproduction de la mosaïque de Gaubert dont l'original, en restauration, viendra bientôt compléter les collections.

VERS LES 25 MILLIONS D'EUROS D'INVESTISSEMENTS

Dans les propositions que nous vous avons présentées en 2008, nos prévisions d'investissements pour la période 2008-2014 s'élevaient à 20, voire à 25 millions d'euros pour les grandes infrastructures, sans compter tous les travaux liés à votre vie quotidienne.

Comme chaque année, nous vous proposons de faire un point sur le niveau de réalisation de ces investissements, pour vous permettre d'avoir une vision claire du respect de nos engagements.

À fin 2012, nous aurons réalisé 22 millions d'euros d'investissements, dépassant déjà le premier objectif fixé de 20 millions d'euros.

Vous pourrez découvrir les détails de ces investissements réalisés dans les rubriques « réalisé » et « en cours » du tableau ci-contre.

Et je suis certain que nous atteindrons la fourchette haute de nos propositions, la barre des 25 millions d'euros d'investissements structurants, grâce aux dossiers aujourd'hui à l'étude que vous redécouvrirez dans la troisième partie du tableau.

Pierre DELMON

Voirie et réseaux du grand Terrasson

Parmi ces études en cours, une des plus importantes portera sur la voirie et les réseaux du grand Terrasson. Il s'agit de poursuivre le remodelage d'une grande partie de nos voies communales, en particulier dans les zones où l'habitat s'est particulièrement développé, en améliorant dans un premier temps les conditions de circulation, par l'élargissement de la voirie. Dans un second temps, nous procéderons au busage des fossés pour une sécurisation complète de vos déplacements.

Certains de ces travaux débiteront dès cette année pour prendre toute leur ampleur à partir de l'année prochaine et s'étaler sur plusieurs années.

Actualisation des investissements structurants pour la période 2008-2014

PROGRAMMES		MONTANT	Réalisé avant 2012	Prévu au budget 2012	Reste à Budgétiser
Réalisé	Eglise Rénovation mobilier	2 110 797 € 111 400 €	1 744 126 €	478 071 €	0 €
	Médiathèque	2 851 181 €	2 762 814 €	88 367 €	0 €
	Maison du temps libre	648 510 €	639 715 €	8 795 €	0 €
	Equipements sportifs et de loisirs	842 835 €	396 521 €	446 314 €	0 €
	Hôtel de ville	822 101 €	756 501 €	65 600 €	0 €
	Coulée verte (Rues Dr Dupart, Paul Bert, abords médiathèque et place Y. Delbos)	527 103 €	446 960 €	80 143 €	0 €
	Réseau eau Potable	1 335 742 €	1 120 511 €	215 231 €	0 €
	Maison du patrimoine	1 048 734 €	920 834 €	127 900 €	0 €
	Station d'épuration	614 418 €	614 418 €		0 €
	Pépinière de Métiers	771 826 €	759 520 €	12 306 €	0 €
	Écoles	309 957 €	242 631 €	67 326 €	0 €
En cours	Traversée de Terrasson	6 200 000 €	550 748 €	2 480 615 €	3 168 637 €
	Rue Jules Ferry	727 000 €	141 400 €		585 600 €
	Voirie Ville et Grand Terrasson	2 500 000 €	1 387 726 €	346 667 €	765 607 €
	Terrasson Service plus	360 000 €	233 034 €	63 740 €	63 226 €
	Réhabilitation réseau eaux usées	2 600 000 €	733 813 €	1 154 579 €	711 608 €
	Réhabilitation réseau eaux pluviales	2 580 543 €	1 243 233 €	556 310 €	781 000 €
	Zone d'activités et de services Fauries 1 - Rond point et transversale	600 000 €	337 943 €	83 000 €	179 057 €
	Espace des solidarités et de la vie associative	80 000 €		40 000 €	40 000 €
	Suppression PN Charpenet - Participation	306 000 €	102 000 €	102 000 €	102 000 €
En phase étude	Pont Vieux, Brassat et plan d'eau de la Vézère - phase APD	3 700 000 €	76 921 €	221 256 €	3 401 823 €
	Centre Culturel	3 447 199 €	50 855 €		3 396 344 €
	Gymnase	1 000 000 €			1 000 000 €
	Église - façades	800 000 €			800 000 €
	Place Marcel Paul	1 108 000 €	89 569 €		1 018 431 €
	Rue Alphonse Daudet	450 000 €			450 000 €
	Projet pour les écoles 2	2 000 000 €		22 126 €	1 977 874 €
	Voirie et réseaux du grand Terrasson				
TOTAL			15 351 793 €	6 660 346 €	